



# Les chiots de la honte

**Le chihuahua, chien vedette de ces trafics.** Le bénéfice peut atteindre près de 1.000€ par animal.

UN JOURNALISTE FRANÇAIS TÉMOIGNE

## Documents: tout est falsifiable

« C'est pas le premier reportage que Frédéric Gilbert consacre aux maltraitements animaux et aux trafics de chiens entre l'est et l'ouest de l'Europe. Celui qui passera, fin septembre-début octobre, sur la chaîne Gulli (une télé française s'adressant aux enfants, en journée et à un public familial, le soir; elle figure dans des bouquets numériques disponibles chez nous) risque à nouveau de faire pas mal de bruit.

« Il aura pour titre 'Les anges gardiens des animaux' et durera 90 minutes », explique-t-il. « J'y raconterai ces trafics d'un coin à l'autre de l'Europe et comment la Belgique est devenue, à l'époque, une plaque tournante en la matière, vu que sa législation était trop souple. »

Son reportage l'a mené en Hon-



Des chiens enfermés dans des cages et souvent dans des caves. ■ F. GILBERT

grie. « Selon la loi belge, les éleveurs habilités par les autorités de votre pays devraient être des négociants vendeurs-éleveurs, mais les gens que j'ai vus ne sont pas du tout éleveurs, seulement des commerçants », poursuit Frédéric Gilbert. « Ils font du ramassage dans des élevages, parfois clandestins. »

**LA VIANDE JETÉE AU SOL**

Le journaliste raconte que les éle-

vages qu'il a vus vont de l'acceptable au pire. « Le pire, c'était des centaines de chiens enfermés dans des cages, avec comme nourriture de la viande avariée jetée à même le sol », poursuit-il. « Les chiens reproducteurs s'ébrouaient en se heurtant aux grilles. Par ailleurs, vaccination ou identification des chiens, tout document est falsifiable, ça je peux vous l'assurer! »

D.S.W.

## Nadine: "Sherlock est mort en 10 jours"

« "Nadine" (prénom d'emprunt) a acheté, l'an dernier, un Basset Hound de deux mois et demi dans une animalerie. "C'était l'âge marqué sur le passeport", explique-t-elle. "Dès le lendemain, il s'est mis à tousser. Le vétérinaire nous a dit que c'était la 'toux du chenil'. Il a prescrit un médicament et rien ne nous semblait anormal au début. »

Mais l'état de santé de Sherlock

va rapidement se dégrader. "Il a commencé à tousser énormément. Moins d'une semaine après l'achat, nous l'avons mené en urgence chez un vétérinaire, car il respirait mal et faisait des apnées à répétition."

La situation est grave: Sherlock doit rester 4 à 5 jours en hospitalisation dans une cage à oxygène. Mais ce n'est qu'un début, car la santé de l'animal va empirer à

une vitesse effrayante, jusqu'à son décès dix jours après l'achat. "Nous nous sommes alors rendus à l'animalerie", explique "Nadine". Elle nous a remboursé le prix du chiot et un tiers des frais vétérinaires, soit 830€... Sur un total de 1.300€. Le chien venait de Tchéquie et les documents renseignaient pourtant toute une série de vaccins prétendument réalisés. (D.S.W.)

CONTRÔLES TIMIDES

## 13 % de chiens pas en ordre... ou bien plus?

« Coïncidence, le 18 juillet, la ministre Onkelinx a répondu à la question d'une députée néerlandophone relative à l'enregistrement des chiens. "L'identification et l'enregistrement des chiens, avant l'âge de 4 mois, sont obligatoires depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1998", écrit la ministre. "Des contrôles sont, en général, organisés lors d'une campagne qui a lieu en été, puisqu'il s'agit

de la période où la probabilité de rencontrer les maîtres et leurs chiens sur la voie publique est la plus forte."

La ministre précise encore qu'en 2011, le service a contrôlé une centaine de chiens, dont 13 % n'étaient pas en ordre, "mais le service d'inspection a planifié, pour cet été, une nouvelle campagne plus importante de contrôles".

**60 % PAS EN ORDRE?**

Renseignements pris, les contrôleurs se déplacent de temps en temps sur le lieu de grandes manifestations canines où ils peuvent rencontrer des spectateurs venus avec leur compagnon à quatre pattes, mais, comme nous l'a dit l'un d'entre eux, "ils ont aussi autre chose à

faire que se promener". S'ils tombent sur un chien non enregistré, ce n'est pas l'amenée directe de 150€, mais un avertissement et une dernière chance donnée au propriétaire "distrait" de se mettre en ordre.

Voilà qui ne va pas forcément rassurer les responsables des refuges. Confronté à ces infos, l'un d'eux (qui a préféré rester anonyme) nous a dit, hier, qu'il était très surpris du chiffre cité par la ministre. "Si je vois ce qui arrive dans ma SPA, ce sont 60 % d'animaux non enregistrés", lance-t-il. "D'où peuvent-ils bien venir sinon de trafics, d'achats sur internet, d'élevages clandestins ou de pays voisins?"

D.S.W.

FRÉJUS 11<sup>e</sup> JOUR D'HOSPITALISATION

# Un retour de Michel Daerden est possible

Malgré le coma, le rapatriement est envisageable



Michel Daerden et ses enfants. Ces derniers ont un important rendez-vous avec les médecins. ■ BELGA



## "COMA OU NON, UN RAPATRIEMENT EN AVION SANITAIRE EST POSSIBLE"

de réduire la dose de sédatif. Une température due à une infection des poumons fragilisés par une broncho-pneumonie endurée voici trois ans. Pour endiguer cette fièvre, les médecins lui administrent un antibiotique. Vu la persistance de cette température autour des 39°, les médecins pourraient très bien opter pour un autre antibiotique. Ce qui permettrait une nouvelle tentative de sortie du coma artificiel dès le début de la semaine prochaine. On devine qu'il en sera question ce matin lors de la réunion entre les membres du clan Daerden présents et les médecins.

**OBSERVATIONS RASSURANTES**

Les autres bonnes nouvelles de cette semaine se situent au niveau des organes vitaux. Le cœur de Michel Daerden bat normalement, comme celui d'un homme qui dort paisiblement. Un scanner, lors de son admission, n'avait rien révélé; une IRM du cerveau pratiquée, mercredi, a confirmé que le candidat bourgmestre de Saint-Nicolas n'avait pas de lésion cérébrale. Et les observations sont aussi rassurantes en ce qui concerne les reins.

Michel Daerden de retour à Liège? Ce n'est pas exclu. À l'issue de sa deuxième semaine d'hospitalisation, si l'ancien ministre reste plongé dans un coma artificiel, l'optimisme est revenu parmi ses proches. Les dernières nouvelles sont rassurantes, notamment sur l'état des différents organes. La famille a rendez-vous ce samedi matin avec le corps médical. Il pourrait y être question d'un rapatriement de "Papa" fin de semaine prochaine.

Le souci principal des médecins du centre hospitalier de Fréjus reste cet état fiévreux qui persiste et qui ne les autorise pas à sortir Michel Daerden du coma artificiel dans lequel il est plongé depuis maintenant dix jours. Cette température corporelle élevée agite en fait le patient dès que les médecins tentent

Malgré toutes ces nouvelles plutôt rassurantes, la décision d'un rapatriement reste délicate. "Je ne suis pas à Fréjus et je ne connais pas son état clinique avec précision mais un transfert vers un hôpital belge est possible", indique le professeur Pierre Mols, chef de service des Urgences et du SMUR au centre hospitalier universitaire Saint-Pierre à Bruxelles. "La technologie nécessaire existe pour assurer un rapatriement en avion sanitaire dans de bonnes conditions médicales. Un voyage en voiture est bien évidemment exclu", estime l'urgentiste. Quand on lui demande si un tel transfert ne comporte pas trop de risques, le médecin réplique: "Vivre est un risque! Monsieur Daerden en est une preuve. Des risques, il en existe à la clinique comme à la maison... La décision sera de toute façon prise par des professionnels après mûre réflexion".

Depuis janvier 2009, Michel Daerden a été hospitalisé à trois reprises. La première fois, il avait séjourné quelques heures à Namur avant d'être transféré au centre hospitalier universitaire de Liège. Les deux autres fois, c'était aussi au CHU du Sart Tilman.

Interrogée, la direction médicale dit n'avoir encore eu aucun contact avec la famille ou les médecins de Fréjus. Mais il est clair qu'on y est prêt à accueillir Michel Daerden comme tout autre patient. «

P.M.

## Prêt personnel 6,47%<sup>TAE\*</sup>

renovation voiture voyager décorer rêver



**PRÊT À TEMPÉRAMENT**  
Tous buts

Tous se fait aussi par voie postale ou par internet. Nous vous envoyons gratuitement toutes les informations et les documents nécessaires.

VOUS EMPRUNTEZ	MENSUALITÉ SUR 48 MOIS	TOTAL À PAYER
25.000,00	590,39	28.338,72
20.000,00	472,31	22.670,88
19.000,00	448,69	21.537,12
18.000,00	425,08	20.403,84
17.000,00	401,46	19.270,08
16.000,00	377,84	18.136,32
15.000,00	354,23	17.003,04

\* Le TAEG = taux annuel effectif global = taux débiteur annuel fixe de 6,47% est appliqué pour tous prêts à tempérament de minimum 15.000,00 euros d'une durée de 24 mois minimum et 48 mois maximum. Ce tarif n'est pas cumulable avec d'autres offres de la banque et n'est pas valable pour le refinancement ou le remboursement anticipé de prêts ou de crédits en cours auprès d'Europabank. Tarif non applicable pour des fins professionnelles. Prêt à tempérament sous réserve d'acceptation de votre demande et après signature de votre contrat. Europabank SA - prêteur - Burgstraat 170 - 9000 Gent - TVA BE 0400 028 394 - RPM Gent.

**europabank**

Toujours une agence dans votre région !

24/24 ☎ 0800 25 026 Appelez Gratuitement

[www.europabank.be](http://www.europabank.be)